



Madame, Monsieur

La Corse produit annuellement plus de 180 000 tonnes de déchets. Les capacités d'enfouissement actuelles sont largement insuffisantes.

La CAPA et la commune d'APPIETTO se sont engagées dans un vaste programme de prévention visant la réduction de la production des déchets : vous avez pu, par exemple, être doté d'un composteur individuel. Si ce n'est le cas, vous pouvez en réserver un gratuitement auprès de la Direction de l'environnement de la CAPA ou sur le site [www.ca-ajaccien.corsica](http://www.ca-ajaccien.corsica).

Par ailleurs, la CAPA poursuit le déploiement de la **collecte en porte à porte** des ordures ménagères avec suppression de certains points de regroupement publics sur tout le territoire, pour des raisons d'hygiène et de salubrité. Ce déploiement de la collecte en bac individuel s'effectue également pour les emballages afin de **rapprocher et faciliter** le geste de tri de l'utilisateur.

L'objectif est de réaliser ce déploiement sur le territoire de la CAPA, là où cela est techniquement réalisable, financièrement supportable et bénéfique du point de vue environnemental, d'ici la fin de l'année.

Aujourd'hui, la commune d'APPIETTO est concernée. **A partir du 7 mai 2018, les nouvelles modalités de collecte des ordures ménagères et des emballages rentreront en vigueur.**

D'ici là, les agents de la CAPA vont vous rencontrer afin de vous exposer ces **nouvelles modalités de collecte** et vous sensibiliser sur ces pratiques éco-responsables et, dans un second temps, vous remettre vos **nouveaux bacs**. Je vous saurai gré de leur réserver le meilleur accueil.

Ce dispositif permettra de réduire de moitié (**27% d'emballages et 20% de déchets compostables**) le poids et le volume de votre poubelle que nous sommes contraints d'enfouir aujourd'hui.

En tant que vice-président de la CAPA et maire de la commune, je compte sur votre mobilisation autour de ces gestes de tri essentiels pour notre territoire et pour notre avenir.

François FAGGIANELLI